

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 23 juin 2022 à 10h30 à Lausanne

Le président, Joël Cornuz, ouvre la séance à 10h35 et remercie les personnes présentes. Une minute de silence est effectuée en la mémoire de Philippe Diesbach, président et fondateur de la coopérative depuis 1995 qui s'est éteint le 4 mai dernier.

1. Contrôle de la liste de présences

La liste des présences atteste que 16 coopérateurs sont présents. Plusieurs personnes se sont excusées.

L'assemblée peut valablement délibérer.

2. Désignation du président et du secrétaire

Joël Cornuz est nommé président, Margaux Oswald est nommée secrétaire.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2021

Chacun ayant reçu le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021, il n'en est pas demandé lecture. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de gestion de l'exercice 2021

J. Cornuz présente le rapport d'activité. Il est complété par Ph. Macchiaioli et J. Cornuz selon les dernières informations en leur possession.

Un échange a lieu entre les membres, notamment sur le projet de Lancy.

5. Présentation des comptes 2021 et discussion

Les comptes de l'exercice ont été adressés aux coopérateurs par le biais du rapport d'activité 2021. A. Juvet les commente.

Le total du bilan s'élève à **CHF 410'380'032.29**. L'exercice 2021 présente une marge bénéficiaire de **CHF 492'779.38**. Le montant du PP reporté au 01.01.2022 se monte à **CHF 1'452'007.99**.

Le capital social au 31 décembre 2021 se monte à **CHF 33'268'750.00**.

Le président relève que l'analyse des risques a été établie par le Conseil d'administration et qu'une attention particulière est apportée à l'évolution des taux d'intérêt hypothécaires et des coûts de construction.

Des questions ont pu être posées auxquelles une réponse a été donnée à satisfaction des membres.

6. Rapport de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée générale dispense le réviseur de comparution personnelle. Chacun ayant eu le rapport de l'organe de révision dans le rapport d'activité, il en est donné partiellement lecture.

7. Adoption des comptes

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

8. Décharge au Conseil d'administration

L'assemblée donne, à l'unanimité, décharge au Conseil d'administration.

9. Renouvellements statutaires

9.1 démissions, renouvellements et élections des administrateurs

Après discussion du conseil d'administration, ce dernier a validé à l'unanimité, sans objection ni abstention, les modifications suivantes :

- Radiation du conseil d'administration de Philippe Diesbach en qualité de président et radiation de sa signature collective à deux, suite à son décès,
- Nomination de Joël Cornuz en qualité de président,
- Nomination de Pascal Dunand en qualité de vice-président,
- Nomination de Philippe Macchiaioli et Joël Cornuz au sein du comité exécutif,
- Attribution d'une signature collective à deux (sans restriction) à : Joël Cornuz, Pascal Dunand, Philippe Macchiaioli et Séverine Berger,
- Attribution d'une signature collective à deux (avec le président ou le vice-président) à : Philippe Equey, Claude Paquier, Christian Perrin, Filip Uffer, François-Joseph Z'Graggen et Pierre Zwahlen.

Les changements qui requièrent la validation de l'assemblée générale sont ratifiés à l'unanimité.

9.2 de l'organe de révision

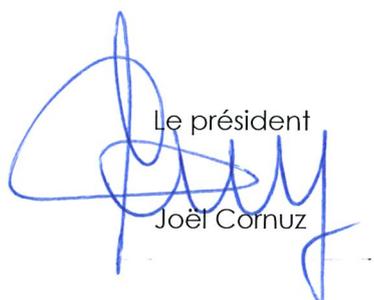
A l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat de la **Fiduciaire Lambelet SA Fidal** à Lausanne pour une période d'**une année**.

10. Divers

Au vu des évènements récents, P. Dunand tient à préciser qu'il donne toute sa confiance dans l'équipe en place et assure que la direction de Patrimob SA a mis tout en œuvre pour faire perdurer l'activité initiée par Philippe Diesbach. P. Zwahlen abonde dans ce sens.

S. Guarna évoque le pourcentage d'augmentation des charges que les locataires devront assumer. Il est actuellement difficile d'anticiper la modification des coûts mais la société Patrimogest a proposé à l'ensemble des locataires de modifier leur acompte de charges si souhaité.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h10.


Le président
Joël Cornuz

La secrétaire

Margaux Oswald

Lausanne, le 23 juin 2022 / MOS